

Feu vert à la reprise de boutiques Agatha par Altesse (Les Georgettes, Saunier) et Thom (Histoire d'Or, Marc-Orian, TrésOr)

Publié le 24 juin 2021

Les sociétés Altesse et Thom, qui détiennent notamment « Les Georgettes » et « Saunier » pour la première et, « Histoire d'Or », « Marc-Orian » ou « TrésOr » pour la seconde, ont notifié à l'Autorité de la concurrence un projet de reprise de 32 boutiques et 40 « corners » sous enseigne Agatha.

L'Autorité a examiné si l'opération était de nature à restreindre la concurrence sur le marché amont de l'approvisionnement en bijoux ainsi que sur les marchés de la vente en gros de bijoux, et de la vente au détail de bijoux. L'Autorité a considéré que l'opération ne soulevait pas de problèmes concurrentiels, compte tenu des positions très limitées des parties et a autorisé l'opération.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

du 24 juin 2021

[Lire le communiqué](#)